



Association Nivernais Berry Des Usagers du Train
Maison des Associations
Mairie de COSNE SUR LOIRE
Quai Jules Moineau
BP 123
58206 COSNE COURS SUR LOIRE
Mail : anbut@hotmail.fr
Site internet : <http://anbut.kegtux.org>

Madame, Monsieur, Chers adhérents

Comme nous vous l'avions promis, nous revenons vers vous avec quelques éléments de réponse à vos questions et votre exaspération suite au C.L. A.D qui s'est tenu le 4 Février 2013 à Briare.

Pour votre information, sachez que le C.L.A.D est à l'initiative des régions et peut être assimilé au comité de ligne qui existait auparavant, mais dans une version édulcorée sans prise de décisions.

Etaient présents, les élus du Loiret, le Sénateur SUEUR, une collaboratrice de Monsieur le Sénateur GORCE, la personne en charge des transports au conseil régional du Loiret, les représentants de la SNCF, Monsieur BOLOT, les associations d'usagers, l'ANBUT et celle de Gien et une assemblée relativement nombreuse constituée cependant pour la majorité de retraité.

Heureusement l'ANBUT, porte parole des usagers quotidiens était bien représentée et a su se faire entendre.

Ont été évoqués les points suivants :

- Les accords existants sur le fonctionnement de la ligne Paris-Nevers vont jusqu'au 31.12.2014. une demande d'extension d'un an a été formulée. Il n'est de toute façon pas de l'intérêt de la SNCF de supprimer cette desserte.
- A la rumeur qui court et qui consiste à dire qu'un terminus à Montargis serait mis en place avec poursuite du trajet en train de banlieue jusqu'à Paris, il nous a été formellement dit que ces propos n'étaient pas fondés. Monsieur BOLOT a été sur ce point très clair.
- Pour lutter contre la dégradation de nos conditions de transport, suite aux nombreux retards subit, un plan d'action nommé « impact » a été instauré au 31 Décembre 2012. Il consiste à une mise en place de locomotives de réserve ainsi que du personnel. Laissons passer un trimestre pour voir si « l'impact » a bien lieu
- Soyez heureux d'apprendre que notre parc de locomotives sera entièrement rénové à la fin de l'année 2015. (Imaginez 9000 points de contrôle sur chaque machine).
- A la question de la suppression de l'arrêt à NEMOURS, il nous a été répondu que la région payait pour que le train marque cet arrêt par conséquent, pas de suppression possible.
- Afin de réduire le temps de prise de décision, il est envisagé la possibilité d'affecter un responsable en gare de Bercy.

- Un endroit où seraient parquées les locomotives en gare de Bercy est également à l'étude.
- L'affectation de voitures TGV comme certains d'entre vous auraient pu l'entendre est à l'étude, mais elles seraient réservées aux trains directs (Téoz). Nous leur avons d'ailleurs fait remarquer que les voitures refaites nous permettraient de voyager dans de bonnes conditions.
- Les usagers de la région centre bénéficient d'une prise en charge de la partie résiduelle non remboursée par l'employeur, laissant à la charge de l'utilisateur 75,00 € par mois. (cette aide étant imposable). Nous ne manquerons pas d'évoquer la mise en place de cette aide pour la région Bourgogne.
- Des portes automatiques vont être installées en gare de Bercy.
- Une nouvelle station de métro côté parking gare de Bercy serait à l'étude à l'horizon 2017.

Nous avons demandé à ce qu'un bilan soit effectué sur le plan impact et le prochain CLAD devrait avoir lieu avant les vacances.

Depuis cette réunion et face aux retards subis, nous avons déjà par deux fois alertés la SNCF et restons dans l'attente de leur réponse. (Copie mail ci-dessous).

Notre agenda se charge, puisque nous rencontrons la SNCF le 22 Mars et le Sénateur Monsieur GORCE, le 23 Mars.

Comme à notre habitude, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Cordialement

Le Bureau

Pour information ci-dessous le Mail du Jeudi 14.02.2013.

Messieurs,

Trop c'est trop !!!

Nous venons par la présente tirer le signal d'alarme. Aujourd'hui la ligne Paris-Nevers est un vrai volcan qui menace de se réveiller et ce à cause de :

Le 13 Février 5909 – 40 minutes

5908 – supprimé

5915 – 1 heure 30 dont 30 minutes imputables à la mise à quai tardive du train

Aujourd'hui, le départ du 5915 a failli être retardé de façon significative, sous prétexte que le Téoz ne partait pas (une machine bloquant sans voie). Sans notre intervention « musclée verbalement » nous aurions attendu le bon vouloir de la régulation. Nous savons cependant pertinemment que retard, il y aura et que l'intercité devra « laisser sa place » au Téoz. Où se trouve l'égalité du traitement des voyageurs évoqué lors du CLAD.

Tout ceci nous amène à vous alerter sur l'exaspération des usagers qui croyez nous finira par occasionner des débordements que personne ne souhaite. Nous considérons que notre rôle est de vous faire remonter les problèmes, mais également de pointer le doigt sur une situation très délicate.

Nous restons toujours à votre disposition,

Cordialement, Le Bureau de l'ANBUT.

Pour information ci-dessous le Mail du Lundi 11.02.2013.

Monsieur,

Tout d'abord nous tenons à vous remercier de votre participation au CLAD qui s'est tenu à Briare le 4 Février à Briare et de la qualité des échanges que nous avons pu avoir.

Cependant, une semaine s'est écoulée après l'annonce du plan « Impact » et force est de constater que l'Impact sur les retards est inexistant.

Sachant que vous accordez une attention toute particulière aux retards sur notre ligne, vous avez donc pu remarquer une dégradation significative de nos conditions de transport.

Quelques exemples pour étayer notre exaspération :

Le 5 Février – 5911 – 10 minutes

Le 6 Février – 5911 – 25 minutes

Le 7 Février – 5909 – 30 minutes

Le 7 Février – 5911 – 55 minutes (où était la locomotive de réserve ??)

Le 11 Février – 5911 – 20 minutes

A la vue de ces retards, vous pourrez certainement très facilement comprendre que nous avons de gros doute sur le plan impact.

Nous comptons sur votre réactivité et restons bien évidemment à votre disposition pour en reparler, sachant que nous rencontrons Mr. Marquer le vendredi 22 Mars.

Cordialement, Le Bureau de l'ANBUT.